

tion toute particulière pour le T.-S. Sacrement : voici dans quelles circonstances.

Le R. P. Herman, étant en prières dans une chapelle de Carmélites où allait avoir lieu l'adoration nocturne, une sœur vint le prier de sortir en lui disant que les Carmélites seules et quelques dames pouvaient assister aux prières de l'adoration. Surpris par cette invitation le Père résista et ce ne fut qu'après deux autres invitations qu'il se décida à sortir.

En quittant la chapelle, tout attristé à la pensée que les dames pouvaient toute la nuit adorer le T.-S. Sacrement et que ce bonheur était refusé aux hommes, le P. Herman alla à l'archevêché et fit connaître à M. de La Bouillerie, alors grand-vicaire, la cause de sa tristesse.

"Trouvez-moi vingt hommes qui veuillent participer à l'adoration nocturne, lui répondit M. de La Bouillerie, et cette œuvre sera de suite autorisée."

Le P. Herman eut bientôt trouvé les vingt hommes demandés et l'œuvre de l'adoration nocturne pour les hommes fut créée. Depuis lors son essort a toujours été en grandissant. De Paris elle a rayonné dans toutes les villes de France et le nombre des hommes qui en font partie est très grand.

La fondation à Montréal de l'adoration nocturne pour les hommes est toute récente, elle date à peine de 15 mois. Un de nos pieux compatriotes, ayant fait un voyage en France, fut émerveillé, par cette œuvre, il en suivit les offices, en étudia les règlements et de retour parmi nous, employa son zèle à l'établir à Montréal. Ses efforts furent vite couronnés de succès, car l'œuvre compte aujourd'hui plus de deux cents membres. Aussi les réunions qui n'avaient d'abord lieu qu'une fois par semaine, le jeudi, ont-elles lieu maintenant deux fois, le jeudi et le dimanche. Le directeur général de l'œuvre est le digne et vénéré M. Baile, ancien supérieur du Séminaire. L'œuvre est dirigée par un conseil composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de quelques membres.

L'adoration nocturne se fait à Notre-Dame. Les offices commencent à 9 h. du soir. Tous les membres, sauf empêchement, se rendent à cette heure là à l'église et tous ensemble disent les premiers offices ; une allocution leur est ensuite adressée par un des prêtres de Notre-Dame, puis a lieu l'exposition du T.-S. Sacrement. Après cette exposition les membres qui ne doivent pas passer la nuit se retirent et l'adoration nocturne commence. Le matin est célébré une messe à laquelle communient presque tous les adorateurs.

Chaque membre fait une heure d'adoration par mois.

Dans un pays aussi religieux que le nôtre, il est inutile de faire ressortir l'excellence d'une telle œuvre et les grâces qu'elle doit attirer sur les membres qui en font partie et sur ceux pour lesquels ils prient. De tout temps la dévotion au T. S. Sacrement a été une œuvre bénie de Dieu et un des moyens les plus efficaces d'implorer la divine miséricorde.